



SAIZENAY (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

Sizenay, Sezenay,

Village de l'arrondissement de Poligny ; canton et bureau de poste de Salins ; perception de Cernans ; succursale érigée le 1^{er} juin 1832 ; à 5 km de Salins, 17 d'Arbois et 56 de Lons-le-Saunier.
Altitude 498^m.

Le territoire est limité à l'est par Sarra et Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs), et de tous autres côtés par Salins. La Grange du Crouzet, le Pont-Rouge et les Baraques font partie de la commune. La Grange Moureau et la Maison du Bois sont détruites depuis longtemps.

Il est traversé par la route départementale n° 23, de Salins à Ornans ; par le chemin vicinal tirant à Salins ; par les chemins dits des Favières et du Malsentier ou de Geraise ; par le ruisseau de Saizenay et le bief de la Fontaine Bouvard qui y prennent leurs sources.

Le village est situé au pied des monts de Salins, à la naissance d'une vallée qui se dirige contre cette ville. Les maisons sont construites en pierre et couvertes les unes en tuiles, les autres en tavaillons.

Population : en 1790, 190 habitants ; en 1846, 306 ; en 1851, 310, dont 155 hommes et 156 femmes ; population spécifique par km carré, 63 habitants ; 43 maisons, savoir : au village, 34 ; au Pont-Rouge, 1 ; aux Baraques, 5, et au Crouzet, 3 ; 54 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1792.

Vocabulaire : Assomption de la Mère de Dieu. Paroisse de Salins, église Notre-Dame.

Série communale à la mairie. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 6782 à 6791, 3 E 3885 et 3886, 3 E 7806, 3 E 8619, 3 E 9563 à 9566 et 3 E 13709. Tables décennales : 3 E 1366 à 1375.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1004 et 1005, 2 Mi 1179, 2 Mi 2184 et 2185, 5 Mi 22 et 23 et 5 Mi 1185.
Les habitants émigrent peu.

Cadastre : exécuté en 1831 : surface territoriale 488^h divisés en 1210 parcelles que possèdent 103 propriétaires, dont 33 forains ; surface imposable 480^h, savoir : 247 en terres labourables, 179 en bois, 27 en prés, 21 en pâtures, 2^h 60^a en friches et broussailles, 1^h 27^a en sol et aisances de bâtiments, 1^h 11^a en jardins et 61^a en vergers, d'un revenu cadastral de 7.973 fr.

Le sol, composé de coteaux et de montagnes, est d'une moyenne fertilité et produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des carottes fourragères, des pommes de terre, du foin, des fourrages artificiels, peu de navette, de betteraves, de fruits et de vin.



Il se fait beaucoup d'eau-de-vie de gentiane. On importe le sixième des céréales et presque tout le vin nécessaires à la consommation locale.

Le revenu réel des propriétés est de 4 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune du bétail à cornes, quelques porcs et chèvres, et des volailles ; 40 ruches d'abeilles. L'agriculture y fait des progrès.

On trouve sur le territoire de la marne exploitée pour l'amendement des terres, de la pierre ordinaire à bâtir et hydraulique de bonne qualité.

Les habitants fréquentent les marchés de Salins. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et la vente des bois.

Biens communaux : une église et un ancien cimetière à l'entour ; un cimetière nouveau hors du village ; un presbytère près de l'église, construit en 1847 ; une maison commune bâtie en 1849, contenant le chalet, dans lequel on fabrique annuellement 12.000 kg de fromages, façon Gruyère, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 28 garçons et 24 filles ; une fontaine avec lavoir, construite en 1823 ; trois autres fontaines avec abreuvoirs en bois ; un pont en pierre, construit en 1850 ; deux places publiques et 132^h 66^a de pâtures, prés, friches, broussailles et bois, d'un revenu cadastral de 1.314 fr.

Bois communaux : 114^h 23^a ; coupe annuelle 3^h 16^a.

Budget : recettes ordinaires 3.182 fr. ; dépenses ordinaires 3.182 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Saizenay passe pour un village très ancien ; on le croit même d'origine gauloise. Les haches en serpentine et en bronze, les instruments de sacrifice, les armes trouvées sur la montagne de Poupet, rendent cette conjecture assez vraisemblable. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Romains ont eu sur cette montagne une station importante pour la protection des salines et qu'ils ont fréquenté Saizenay. Les vestiges de constructions, les tuileaux à rebords, les fragments de poterie fine et sigillée, les médailles impériales qu'on rencontre à la Maison du Bois et sur plusieurs autres points du territoire, ne peuvent pas laisser de doute à ce sujet. Du reste, ce village était traversé par une voie pavée en grosses pierres, venant de Salins et paraissant se diriger sur Alaise. Il devait même sortir de Saizenay deux embranchements. Leur direction peut se reconnaître dans les lieux dits aux *Vieux Chemins*. On remarque à leur jonction un *tumulus* de 8^m de circonférence et de 3^m de hauteur.

Le nom de Saizenay se rencontre dans les chartes des le XII^e siècle et se trouve souvent cité dans celles du siècle suivant. Gaucher, sire de Salins, donna, en 1143, aux chanoines réguliers d'Alaise, Bonold de Salins et son épouse, ainsi que le meix qu'ils habitaient à Saizenay à titre d'hôtes, et fit approuver cette donation par Elvis, épouse de Richard le Déroché, de Chay, dame de ce meix, ainsi que par Étienne et Guillaume de Chay, ses enfants. En 1345, Hugues de Poupet légua à Jean I^{er} de Poupet, son frère, les granges qu'il avait dans ce village.

Seigneurie : Le territoire de Saizenay fut donné, en grande partie, à la commanderie magistrale du Temple de Salins, qui y fonda un temple subalterne avec chapelle. Le commandeur avait le four banal, la propriété du bois de la Chanée, de 40 journaux, de celui de la Combe, de 30 journaux, de plusieurs pièces de terre et de pré, des corvées et un cens sur chaque maison et sur chaque meix du village. La justice haute, moyenne et basse dépendait de la seigneurie de Poupet. Le beau domaine du Crouzet appartenait, en 1619, à Jean Bondieu de Salins.

La seigneurie de Saizenay fut démembrée de celle de Poupet, en 1713, en faveur de M, Jean-Étienne Vaudry, conseiller au parlement de Besançon, qui possédait déjà le domaine du Crouzet, et elle resta dans cette famille jusqu'au moment de la révolution.



Temple et chapelle : Le temple de Saizenay était à côté de la chapelle et du four banal. La chapelle de la commanderie était dédiée à l'Assomption de Notre Dame, et sert aujourd'hui d'église. Elle se compose d'un clocher construit en 1368, d'une nef, d'un sanctuaire rectangulaire et d'une sacristie. La porte d'entrée et la grande et belle fenêtre ogivale qui éclaire le sanctuaire datent du XVI^e siècle. Les peintures sur bois qui décorent les panneaux de la chaire à prêcher méritent d'être conservées.

Le village faisait partie de la paroisse Notre-Dame de Salins. Les dîmes appartenaient aux quatre chapitres de cette ville.

Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura. —Annuaire du Jura, années 1841 et 1832.